

« Cap sur la coopération! »

Lyon, 15 et 16 janvier 2004

Fiches-Pays MEDA

Unité Nationale d'Animation du réseau LEADER+ français





Introduction

Un GAL LEADER+ peut s'engager dans une coopération transnationale avec un ou plusieurs territoires des pays éligibles au programme MEDA, organisé selon l'approche LEADER :

- > cohésion territoriale.
- > mobilisation et participation des acteurs publics et privés au projet de territoire.
- > présence d'une stratégie de développement globale, intégrée et pluri annuelle,
- > caractère rural.

Sur une partie de cette zone géographique, un programme de développement rural, LEADER-MED est en cours de d'élaboration.

MEDA II, programme de partenariat euro méditerranéen (2000-2006)

MEDA est le principal élément de la coopération économique et financière du partenariat euro méditerranéen. Il permet à l'Union européenne d'apporter une aide financière et technique aux pays du sud de la Méditerranée et poursuit trois objectifs :

- renforcement de la stabilité politique et de la démocratie,
- création d'une zone de libre-échange entre l'Union européenne et ses partenaires méditerranéens d'ici à 2010 et développement de la coopération économique et sociale,
- prise en compte de la dimension humaine et culturelle.

Ces champs d'application sont divers :

- **appui à un développement socio-économique durable:** participation de la société civile et des populations à la conception et à la mise en oeuvre du développement...;
- la coopération régionale, sous-régionale et transfrontalière...;
- appui aux programmes d'ajustement structurel et soutien des collectivités territoriales;
- promotion du rôle de la femme dans la vie économique et sociale.

Le secteur géographique du programme MEDA - partenaires méditerranéens comporte les pays suivants : Algérie, Chypre, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Malte, Maroc, Syrie, Territoires palestiniens, Tunisie, Turquie.

LEADER-MED

Présentation

La Conférence des Ministres de l'Agriculture des pays méditerranéens membres du CIHEAM dans sa quatrième réunion à Beyrouth le 21 septembre 2002 a donné au Centre International des Hautes Etudes Méditerranéennes (CIHEAM) le mandat suivant :

[les ministres]... « invitent le CIHEAM à réunir les responsables chargés dans leurs ministères des problèmes du développement rural en vue d'élaborer le contenu d'un programme **LEADER Méditerranée** qui sera soumis à la prochaine réunion des Ministres de l'Agriculture, et présenté ensuite à la Commission Européenne. Ce programme pourrait ainsi constituer un des éléments significatifs du prochain programme MEDA. »



L'essentiel du programme LEADER Méditerranée sera constitué par un programme d'appui au développement rural durable d'un certain nombre de zones rurales de pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, s'inspirant étroitement du programme européen LEADER. Pour y parvenir, l'outil privilégié de mise en œuvre sera la mise en place de coopérations bilatérales, de zone rurale à zone rurale, entre les groupes LEADER + des pays méditerranéens de l'Union Européenne et les zones des pays du Sud et de l'Est, membres du CIHEAM (l'Algérie, l'Egypte, le Liban, Malte, le Maroc, la Turisie, la Turquie. et l'Albanie (cette dernière n'appartenant pas à MEDA, elle ne rentre pas dans les partenaires potentiels de la coopération Volet 2 LEADER+) – voir carte).

Etat d'avancement à la fin 2003 et perspectives pour 2004

Après le séminaire CIHEAM de fin septembre 2003, la « conférence ministérielle euro méditerranéenne sur l'agriculture » tenue à Venise le 27 novembre 2003 propose dans ses conclusions une stratégie explicite concernant de nouvelles coopérations entre l'UE et les pays du Sud et de l'Est en matière de développement rural durable. On note même une référence dans ses conclusions au programme LEADER MED en ces termes « examen de la possibilité d'établir des coopérations institutionnalisées transfrontalières dans le domaine du développement rural en s'inspirant de l'initiative communautaire LEADER ».

Ce soutien politique sera précieux lors des discussions qui vont s'ouvrir en 2004 entre la conférence des ministres de l'agriculture des pays membres du CIHEAM et la Commission Européenne. Ces discussions porteront sur l'élaboration et la mise en œuvre de ce « programme de coopération et d'appui pour de nouvelles politiques de développement rural dans les pays du Sud et de l' Est Méditerranéen ».

Les suites opérationnelles

Dans chacun des pays du Sud et de l'Est, le représentant du Ministre de l'agriculture, chargé du programme LEADER-MED, étudie actuellement la possibilité de démarrer dès 2004 au moins une zone expérimentale en partenariat avec une zone LEADER+ d'un pays méditerranéen du Nord. Les financements sont recherchés dans les budgets nationaux, dans la coopération bilatérale et dans la partie nationale du programme MEDA II. Dans les 5 pays méditerranéens du Nord, les groupes LEADER + pourront construire des partenariats avec certaines zones des pays du Sud et de l'Est dans le cadre du volet 2 de LEADER +.

Ces actions font partie d'un **programme expérimental**, précédant la mise en œuvre de LEADER MED. Il s'agira en effet, pour chaque pays candidat, de pouvoir disposer d'au moins une expérimentation en vrai grandeur, au niveau d'une zone rurale, de ce que sera plus tard le programme LEADER MED. **(après 2006).**

Dès maintenant, des contacts informels se mettent en place entre des groupes LEADER+ et des associations locales des pays du Sud et de l'Est; en effet, les GAL du Nord de la Méditerranée peuvent se lancer dans la coopération, avec les zones du Sud et de l'Est: certaines zones, pré identifiées par les Ministères de l'Agriculture de ces Pays et présentées dans ces fiches sont des partenaires potentiels.

Ces premiers contacts dès qu'ils aboutissent à un projet de coopération doivent être relayés au niveau national, auprès des Unités Nationales d'Animation pour les pays du Nord et auprès des ministères de l'agriculture concernés pour les pays du Sud et de l'Est. Le CIHEAM, dans la continuité des opérations de préparation du programme LEADER MED qu'il a assurées jusqu'à maintenant, jouera au coup par coup le rôle de facilitateur dans la préparation de ces opérations.

Introduction réalisée par l'UNA à partir d'une contribution écrite de Pierre Campagne (CIHEAM, janvier 2004) et de la Note sur l'élaboration du programme LEADER Méditerranée (DATAR, mars 2003).

Le contenu des Fiches a été fourni par chaque Ministère de l'agriculture. Les Fiches ont été réalisées par l'UNA, en partenariat avec le CIHEAM.



Algérie

I. Présentation générale

L'Algérie compte plus de 30 millions d'habitants, essentiellement regroupés dans les grandes agglomérations côtières (75% de la population est urbaine). Le territoire est divisé en 48 wilayas.

II. Territoires potentiellement éligibles à LEADER+



<u>La zone de « Hammam - Mélouane — Bougara » (ex.Rovigo) dans la wilaya de Blida</u> : plaines (Mitidja centrale) et Piémonts de l'Atlas Blidéen.

<u>La zone de « Sidi Sémiane – Sidi Amar-Sidi Ghiles-Messelmoun » (Montagne-Piémonts/wilaya de Tipaza):</u> montagnes et piémonts, bassin versant d'oued. Cette zone rurale défavorisée recèle de fortes potentialités agricoles, forestières, artisanales et touristiques.

<u>La zone de Boghni/Bounouh dans la wilaya de Tizi Ouzou</u> : montagnes et piémonts. Il s'agit d'une zone essentiellement agricole et d'élevage mais où sont implantées de nombreuses PME (secteurs agro-alimentaire et textile).

<u>La zone de Taghit (Oasis de Taghit et ses environs) dans la wilaya de Béchar</u>: elle connaît de gros problèmes dans les domaines du développement rural et de l'environnement (pollution de la palmeraie, désertification, recyclage des eaux usées...). Toutefois, elle est relativement bien organisée.

<u>La zone de Timimoun (l'Oasis rouge et ses environs – région du Gourara) dans la wilaya d'Adrar</u> : il s'agit d'une zone assez pauvre mais organisée et avec des potentiels avérés.

III. coopération

Au niveau de la zone de Timimoun, il existe un projet international financé par le PNUD (programme des Nations-Unies pour le développement) sur le «développement communautaire» et qui touche une dizaine d'oasis - ksours.

Structure	Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et du Développement Rural - Alger	Association Touiza Développement
Contact	Sid Ahmed FERROUKHI Chef de Cabinet auprès du Ministre Délégué chargé du Développement Rural	Zoubir SAHLI Enseignant à l'Université de Blida
Tel.		+213 21 690 444
Fax		+213 21 698 790
e-mail	sferroukhi@hotmail.com	touiza@wissal.dz
Langues parlées :	français	français



Egypte

I. Présentation générale

La spécificité de l'Egypte est qu'elle ne dispose que de 2 types d'espaces ruraux : les espaces qui bordent le Nil et occupent le Delta, qui concentrent l'essentiel de la population, et le désert. La surface totale du pays est de 1 million de km², dont 97% de désert. La vie et les activités



économiques se concentrent donc sur seulement 3% du territoire (vallée et Delta du Nil), ce qui implique une forte pression sur l'eau et la terre. De gros efforts sont déployés pour mettre en valeur de nouvelles terres dans les zones désertiques. La population atteint 60 millions d'habitants, dont plus de 55% en milieu rural. Les unités d'administrations locales assurent la réalisation de projets intégrés et chaque village est doté d'une coopérative.

On trouve deux grands types de zones rurales en Egypte : celles qui sont dites anciennes (les plus étendues) et celles dites nouvelles. Le MALR (Ministry of Agriculture and Land Reclamation) s'occupe essentiellement des nouvelles zones alors que les anciennes zones rurales sont gérées par d'autres ministères.

Les nouvelles zones rurales sont foncièrement différentes du point de vue socio-économique des anciennes zones rurales. C'est notamment pour cette raison qu'une nouvelle politique favorisant la coordination au niveau local vient d'être adoptée. Ainsi, pour une meilleure efficacité, chaque village dispose d'une enveloppe budgétaire propre à tous les secteurs économiques nécessitant un soutien financier.

II. Territoires potentiellement éligibles à LEADER+

Dans les anciennes zones rurales, il s'agit du <u>village de Al-Hagar (Fayoum</u>). Ce village est entouré de trois autres villages satellites : Minshat El-Amir, El-Mahmoudeya and Ank et comprend 25 entités administratives. Le village dispose d'une structure regroupant à la fois notamment une crèche, des services sociaux et un centre médical. Cette structure porte localement des projets gouvernementaux et accompagne les habitants dans leurs démarches administratives. En outre, il y a dans le village 7 coopératives et 13 centres jeunesse dont les missions sont de mettre en place des activités sociales, religieuses, culturelles et sportives à destination des jeunes du village.

Dans les nouvelles zones rurales, il s'agit du village de Al-Rowad (Sharkia Governorate).



Structure	Agricultural Research Center – Le Caire	Faculté d'Agriculture Université du Caire
Contact	Ahmed Gamal WAHBA Deputy Director Agricultural Extension & Rural Sociology Research Institute	Dr Mohamed NAWAR Enseignant – Chef de Département
Tel.	+202 25 26 801	
Fax	+202 74 92 394	+202 57 17 355
e-mail	dr_a_wahba@yahoo.com	mnawar@excite.com
Langues parlées :	anglais	anglais – (un peu français)



Liban

I. Présentation générale

Le Liban est un petit pays d'une superficie de 10 452 km², situé sur la côte Est de la Méditerranée. Malgré son exiguïté, le pays présente une extrême diversité de paysages agricoles (plantations d'agrumes et bananeraies, oliveraies, vergers de pommiers, plaines céréalières). La population est estimée à 4 millions d'habitants, dont 40% vivent en milieu rural.

II. Territoires potentiellement éligibles à LEADER+

La zone de Deir El Ahmar – Bouday

Cette zone est caractérisée par son dynamisme local. On y dénombre en effet quatre associations particulièrement actives : une association religieuse à Chlifa autour d'une communauté de sœurs qui s'investit dans le domaine sanitaire et social ; une association de femmes à Deïr El Ahmar, œuvrant dans le domaine de la promotion de l'artisanat local ; une association culturelle à El Yammouné, cherchant à promouvoir des activités de loisirs et une association sportive à El Yammouné organisant pour les jeunes des matchs de football.

Bien que la zone soit essentiellement agricole, il y existe une véritable culture de l'artisanat. En outre, la transformation alimentaire (huiles d'olive, miel, vins, fruits secs, bocaux, etc.) joue un rôle essentiel dans l'économie locale.

La zone de Marjeyoun- Hasbaya

Cette deuxième zone présente les mêmes caractéristiques que la précédente. Toutefois, elle compte également plusieurs ONG internationales et nationales : l'ICU (institute for university cooperation of Rome) ; une ONG italienne qui travaille dans le domaine de l'agriculture (assistance technique au niveau des presses d'huiles d'olives et dans la production de miel etc.) ; le PNUD (programme des Nations-Unies pour le développement) qui favorise notamment la mise en place de clubs culturels pour les jeunes et Première urgence (ONG française) qui apporte un soutien avec ADR (Association pour le développement rural, une ONG locale) aux coopératives, aux jeunes (formations) etc.

La zone de Bent Jbeil et la zone sud de Tyr

Les secteurs primaires de ces deux zones, essentiellement tournés vers l'agriculture et plus particulièrement vers l'oléiculture et la culture du tabac, sont subventionnés par le gouvernement. A noter également que l'artisanat est très présent dans la zone de Bent Jbeil.

Structure	Ministère de l'Agriculture - Beyrouth	PNUD
Contact	Wafaa DIKAH	Salem DARWISH
	Directeur du Département des Industries Agro-Alimentaires	Credit Officer
Tel.	+961 3 730 707	+961 893 433
Fax		+961 822 643
e-mail	wdikah@agriculture.gov.lb	s_darwich@hotmail.com salemd@cyberia.net.lb
Langues parlées :	anglais	français



Maroc

Présentation générale

La population marocaine compte 27 millions d'habitants, dont 48 % en milieu rural. Le monde rural est marqué par un important retard en matière de développement humain (72% des pauvres vivent en milieu rural).

Evolution de la politique de développement régional :

<u>1980-1998</u>: progression constante du mouvement associatif et de la société civile

1994 : Promulgation et mise en œuvre de la Loi 33/94 relative aux Périmètres de Mise en Valeur en Bour (PMVB) et création du Fonds de Développement Rural (FDR)

Rabat

1998 : Elaboration d'un Projet de Loi d'Orientation Agricole

Depuis 1998:

1999 : Elaboration de la « Stratégie 2020 de développement rural » et de la « Stratégie de développement à long terme de l'agriculture marocaine »

1999 : Adoption du Plan Quinquennal de Développement Economique et Social (2000-2004); trois espaces prioritaires d'intervention : montagneux, oasiens et frontaliers

2001 : Mise en oeuvre du Prog. de Développement Rural Intégré de Petite et Moyenne Hydraulique (DRI-PMH)

2003 : Mise en œuvre du Prog. de Développement Rural Intégré de Mise en Valeur en zones Bour (DRI-MVB)

II. Territoires potentiellement éligibles à LEADER+

Les zones où sont en cours ou où ont été achevés des Projets de Mise en Valeur du Bour

- Akermoud Moulay Bouzerktoun (Province d'Essaouira, Littoral Atlantique)
- Aïn Leuh (Province d'Ifrane, Moyen-Atlas)
- Reggada (Province de Tiznit, Anti-Atlas)
- M'haya (Province de Meknès, Plaine du Saïs)
- Mokrissat (Province de Sidi Kacem, Collines pré-rifaines)
- Ansegmer (Province de Khénifra, Moyen- Atlas);
- Missour (Province de Boulmane, Haute Moulouya);
- Figuig (Province de Figuig, Hauts Plateaux de l'Oriental);
- Aïn Kansara (Province de Fès).

Les zones de consolidation des projets de Développement Rural Intégré

- Semmar (Province de Nador, Rif Oriental);
- Tamchachate (Province d'El Hajeb, Moyen-Atlas);
- Bouchfaa (Province de Taza);
- Aïn Médiouna (Province de Taounate, Collines Pré-Rifaines);
- Zinat Al Hamra (Province de Tétouan, Rif Occidental).

Structure	Ministère de l'Agriculture et du Développement durable - Rabat	Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II - Rabat
	Mohamed MILOURHMANE	Larbi ZAGDOUNI
Contact	Directeur des Aménagements Fonciers	Enseignant-Chercheur
Tel.	+212 37 29 99 45	+212 37 777058
Fax	+212 37 69 84 34	+212 37 773469
e-mail	milourhm@agr.madrpm.gov.ma	I.zagdouni@iav.ac.ma
Langues parlées :	français	français



Tunisie

I. Présentation générale

La Tunisie compte 9,2 millions d'habitants pour une superficie totale de 164 000 km2. Elle est délimitée par des frontières communes à l'Est avec la Libye, à l'Ouest avec l'Algérie, au Nord et à l'Est par la Méditerranée et au Sud par le désert du Sahara. La population rurale est relativement stable et constitue environ 40% de la population totale. Toutefois, dans les Gouvernorats de Zaghouan, Siliana et Kairouan, la population rurale est fortement représentée (entre 66%)



population rurale est fortement représentée (entre 66% et 71% de la population totale).

La politique actuelle s'oriente de plus en plus vers la mise en place de projets de développement rural qui sont à la fois globaux et à ancrage territorial pour les raisons suivantes : nouveau contexte institutionnel, prise en compte des résultats des évaluations des actions et projets de développement rural entrepris et pression des bailleurs de fonds.

II. Territoires potentiellement éligibles à LEADER+

La zone de Tataouine :

Des potentialités touristiques existent et pourraient se développer autour des trois axes principaux suivants : paléontologie (il existe d'ailleurs à Tataouine un musée dédié aux dinosaures ; la zone étant riche en fossiles de dinosaures) ; circuit de Ksour avec une large gamme de villages berbères et découverte du désert. En outre, l'artisanat local recèle également des richesses qui mériteraient d'être mieux valorisées.

Le tissu associatif de cette zone est dense : on y dénombre plusieurs associations (dont une à caractère culturel à Douiret qui s'occupe de la réhabilitation de l'ancien village, et une pour la mise en valeur du patrimoine paléontologique) ainsi que des Groupements de Développement Agricole (GDA).

Les zones montagneuses de l'Ouest de la Tunisie : Kasserine, Kef et Jendouba

Les zones Montagneuses de l'Ouest de la Tunisie s'étendent sur trois gouvernorats : Kasserine, Kef et Jendouba. Elles constituent le "château d'eau" de la Tunisie et renferment les plus importants massifs forestiers du pays. Elles représentent une réserve de biodiversité de première importance pour la Tunisie et l'ensemble du Bassin Méditerranéen.

Le développement de la zone pourrait s'appuyer sur la valorisation de ses ressources naturelles et culturelles. Quelques pistes ont été évoquées : développement de l'agro-foresterie avec des espèces spécifiques (noyer, olivier etc.); développement du pastoralisme; éco-tourisme basé sur la valorisation des richesses de la faune et de la flore et du caractère exceptionnel des paysages; tourisme culturel (sites archéologiques); extraction des essences des espèces forestières; développement d'une agriculture intensive; développement de l'artisanat.

La zone de Mahdia

Sur le plan agricole, l'une des caractéristiques du gouvernorat de Mahdia est l'arboriculture en sec (olivier etc.). Le développement récent d'une activité d'élevage bovin laitier a fait de la région un des principaux bassins laitiers de la Tunisie. Par ailleurs, le secteur du textile joue un rôle important dans l'économie locale. Du point de vue touristique, la balnéothérapie et les sites archéologiques (villes de Mahdia, Colisé d'El Jem etc.) sont les points forts de la zone.



Les Iles Kerkéna au large de Sfax

Cet ensemble d'îles présente un écosystème très particulier à la fois sur terre avec la culture de l'olivier, du palmier et de la vigne, associés à l'élevage, et dans l'eau avec des fonds marins riches en posidonie (végétaux vivants sur des sols salés) propices par ailleurs à la pêche traditionnelle.

L'action des associations locales s'est essentiellement orientée vers le tourisme écologique : un projet de développement durable devrait pouvoir soutenir une telle orientation en lui donnant des atouts supplémentaires. Concernant les risques qui menacent l'écosystème insulaire peu de choses ont été faites et un projet global serait le bienvenu de la part de tous les acteurs, y compris des pouvoirs publics.

III. La coopération

Un projet de recherche entre la France, le Maroc et la Tunisie (appel d'offre Corus) intitulé « Mutations des sociétés agro-pastorales, gestion des ressources naturelles et stratégies de développement en zones arides du Maghreb (recherche comparée sur le Maroc oriental et le Sud-Est tunisien) » a été mis en place. Il devrait constituer un appui à l'action de développement.

La présence d'une coopération décentralisée active entre le Gouvernorat de Mahdia et le département de Loire Atlantique, ainsi que des actions de jumelage entre les villes de Mahdia et St Nazaire, de El Djem avec Vienne et avec Romans constituent un atout pour le développement de la région et son insertion dans des réseaux. Cette coopération a déjà donné lieu à des activités de développement ainsi qu'à des échanges autour de l'activité archéologique, du patrimoine urbain (Opération d'extension du musé de El Djem, villa romaine, maison typique à Mahdia, etc.) et des activités agricoles et de pêche.

Structure	Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement	INRAT - Tunis
Contact	Ismail GHARBI Directeur des Organisations Professionnelles	Mohammed ELLOUMI Enseignant-chercheur
Tel.		+216 71 230 024
Fax	+216 71 784447	+216 71 711741
e-mail		elloumi.mohamed@iresa.agrinet.tn
Langues parlées :	français	français



Turquie

I. Présentation générale

La Turquie compte en 1995 près de 61 millions d'habitants, dont 30% en milieu rural, pour une superficie de 78 millions d'hectares. Près de 50% de la population active est encore employée dans l'agriculture. Le pays est traditionnellement exportateur de fruits secs, de tabac et de coton. Les exploitations agricoles y sont essentiellement familiales. Du point de vue administratif, le pays compte 80 départements.

II. Territoires potentiellement éligibles à LEADER+

La région de Korkuteli (ville d'Antalya): activités économiques de région reposent essentiellement l'agriculture (champignons, blé, orge, pois-chiches. pommes, poires cerises. etc.). l'élèvage et le tourisme de plateau. La région se caractérise par présence d'un barrage, nombreux artificiels (10 dont 4 en construction) propices à



la culture de poissons d'eau douce, aux activites sportives etc.

<u>La région de Besiri-Kozluk-Hasankeyf</u>: L'économie locale est fortement liée à la présence de deux usines de briques à Kozluk et d'une usine de farine à Besiri. En outre, l'agriculture (céréales, pistache, noyer, vigne etc.) et l'élevage intensif sont très présents dans la région. Une source thermale à Kozluk offre également des potentialités de développement touristique.

<u>La région de Cihanbeyli-Altnekin</u>: La région bénéficie de la présence de plusieurs lacs salés dont certains parmi les plus grands du monde; ils offrent de grandes potentialités économiques et touristiques: plusieurs usines de sel, complexes de sulphate de sodium sur les lacs de Bolluk et Tersakan; faune développée (oiseaux sauvages) propice au développement du tourisme.

Les usines de farine, de grains et de biscuits sont par ailleurs nombreuses en raison du dévéloppement de l'agriculture des céréales dans la région.

<u>La région de Baklan et Hambat (Denizli)</u>: Dans la région, il y a deux usines de vin, une usine de moût de raisin, et des mines de marbre. Les travertins de Pamukkale et la cave sous-terraine de Kaklk sont des lieux touristiques importants.

<u>Le bassin d'Erci-Muradiye-Çaldran (ville de Van)</u>: Ce bassin offre un potentiel touristique important (sources thermales etc.). En outre, l'élevage de chevaux, la culture de fruits d'eau et l'artisanat sont les principaux points forts de cette zone.

Le bassin de Hani-Lice -Kocaköy : Il s'agit d'une zone propice à l'élèvage et à la culture de la vigne.

<u>La plaine de Harran</u>: Cette plaine présente de bonnes conditions climatiques (possibilité de culture de plusieurs variétés de plantes) et un fort potentiel touristique lié notamment aux ruines de Harran.

<u>La région de Kastamonu-Devrekani</u> Les principaux points forts de la région sont : son fort potentiel touristique et ses nombreuses activités socio-culturelles et sportives.



La sous-préfecture de Mut (ville de Mersin)

Cette région est trés riche en antiquités (forteresses de Mut et Mavga, caravansérail de Sertavul, monastère d'Alahan, antiquités de Balabol et Dapazar, mosquée de Lala Pacha, Sinobiç et Yerköprü etc.). En outre, la fabrication artisanale de kilims (tapis turques), le fait que le poète populaire 'Karacaolan' a vécu dans la région et la présence sur cette zone d'un des plus grands canyons du monde sont des éléments propices à son développement.

Le bassin de Kayseri

Le bassin de Kayseri est propice à l'agriculture écologique, à l'apiculture, à l'élevage de chevaux, à l'élevage de truites et au tourisme (antiquités de Hitit et Selçuklu etc.). En outre, on y fabrique des kilims.

La région de Pozant

La région est propice au tourisme sportif (ski, rafting et tracking) et culturel (nombreuses oeuvres historiques et culturelles) et ses conditions climatiques sont favorables à la culture fruitière (pommes, cerises et raisins).

Le bassin (région) de Mahmutbeyli, sous-préfecture de Kavak (ville de Samsun)

Les principales caractéristiques de cette région sont ses sources d'eau chaude et son paysage propice aux sports de montagne.

La région de Sarayönü

Cette région présente des avantages touristiques : ville antique de Laodikya datée de l'époque romaine, caves souterrainnes, caravanserail de l'époque des Selçuklu, fôret de Kestel etc. Cette région est également propice à la chasse et à la pêche (lapin, oiseaux variés, oie, carpe et truite). La confection de tapis est l'un des grands savoir-faire de la région (tapis de Ladik).

La région de Botan-Garzan

La région présente un fort potentiel touristique : tourisme religieux, thermalisme, mausolées de st Ismail Hakk, St. Veysel Karani, St. Ismail Fakirullah, musée d'astronomie, sports aquatiques etc. Les produits spécifiques de cette zone sont les pistaches, le raisin, les couvre-lits, le savon et le miel.

III. La coopération

Dans le cadre de la protection des différentes espèces de plantes autour du lac salé de Cihanbeyli, un projet LIFE est sur le point de voir le jour.

Structure	Ministry of Agriculture & Rural Affairs – Ankara	Université de Çukurova - Adana
Contact	Enver AKSOY Head of Research, Planning and Coordination Council	Sinasi AKDEMIR Vice-Recteur
Tel.	+90 312 425 19 00	+90 322 338 64 41
Fax	+90 312 425 44 95	+90 322 338 67 96
e-mail	eaksoy@tarim.gov.tr	akdemir@cu.edu.tr
Langues parlées :	anglais	français



MALTE

I. Présentation générale

Malte est située au centre du bassin méditerranéen au large de la Tunisie et au sud de la Sicile.

Cet archipel est composé de trois îles (Malte, Gozo, Comino) et a une superficie totale de 316 km² pour près de 390 00 hab. (densité record de 1 265,8 h./km²) Malte a une population urbaine à 89%.

lle calcaire peu élevée (258 m), au climat méditerranéen sec, Malte est privée d'eau douce qu'elle doit produire dans des usines de dessalement d'eau de mer. La population ne s'accroît plus que faiblement et l'émigration, autrefois massive, s'est tarie.

L'économie est diversifiée et assez prospère: agriculture (céréales, fruits, légumes), industrie (arsenal de La Valette, industries mécaniques, textiles, électriques et électroniques), tourisme.

II. Territoires potentiellement éligibles à LEADER+

Structure	Ministère des Affaires Rurales et de l'Environnement	
Contact	Tony MELI	
Tel.		
Fax		
e-mail	tony.j.meli@gov.mt	
Langues parlées :		